

ASSOCIATION CENTRE-VILLE LACHINE INC.

**RAPPORT D'AUDIT
ET
ÉTATS FINANCIERS**

31 DÉCEMBRE 2020

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
ASSOCIATION CENTRE-VILLE LACHINE INC.

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de **L'ASSOCIATION CENTRE-VILLE LACHINE INC.**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers ci-joints, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les Normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

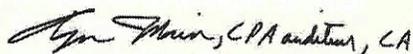
J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

En raison de la nature particulière des opérations financières de l'organisme et à la limitation des travaux étant qu'il manque des procès-verbaux de réunions du conseil d'administration, il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante, dans le cadre d'un audit, si les subventions, commandites et autres recettes et dépenses ont toutes été comptabilisées. Par conséquent, mon audit de ces montants s'est limité aux montants comptabilisés dans les écritures comptables de l'organisme, et je n'ai pu déterminer si certains ajustements auraient dû être apportés aux montants de subventions, commandites et autres recettes et dépenses, actifs, passifs et actifs nets.

Opinion avec réserve

A mon avis, à l'exception des incidences éventuelles décrites dans le paragraphe "Fondement de l'opinion avec réserve" les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme **ASSOCIATION CENTRE-VILLE LACHINE INC.** au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités pour l'exercice terminé à cette date selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

 CPA auditeur, CA

Roger Morin, CPA auditeur, CA

Lachine, le 16 juin 2021

ASSOCIATION CENTRE-VILLE LACHINE INC.

RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

	2020	2019
	\$	\$
PRODUITS		
Subvention – Ville de Montréal, arrondissement de Lachine	80 000	60 000
Subvention – Ville de Montréal	49 000	-
Revenus par sociaux financement – La Ruche	97 890	-
Commandite	750	1 000
Revenus - Livraison Notre-Dame	67 804	-
Revenus de sous-location	2 331	875
	<u>297 775</u>	<u>61 875</u>
CHARGES		
Achats	3 991	264
Achats – Livraison Notre-Dame	65 725	-
Achats – Bons La Ruche	113 446	-
Salaires et avantages sociaux	6 102	23 408
Sous-traitance	4 220	1 378
Locations de salles	-	60
Publicité	22 105	20 518
Informatique	8 427	-
Télécommunications	1 223	-
Services publics	776	333
Frais de représentation	113	517
Frais de bureau	6 246	412
Honoraires professionnels	13 987	5 174
Honoraires - Direction	36 573	-
Loyer	3 075	1 537
Activités	-	3 100
Divertissement	6 210	-
Assurances	1 288	1 335
Divers	174	-
Frais de banque	444	139
	<u>294 125</u>	<u>58 175</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>3 650</u>	<u>3 700</u>

Audité – voir rapport de l'auditeur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

ASSOCIATION CENTRE-VILLE LACHINE INC.

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

	2020	2019
	\$	\$
SOLDE DES ACTIFS NET AU DÉBUT	15 458	11 758
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	3 650	3 700
SOLDE DES ACTIFS NETS À LA FIN	19 108	15 458

Audité – voir rapport de l'auditeur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

ASSOCIATION CENTRE-VILLE LACHINE INC.**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

	2020	2019
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Surplus des produits sur les charges	3 650	3 700
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Montant à recevoir de l'État	(11)	-
Loyer à recevoir	-	(350)
Clients	(8 847)	-
Créditeurs	8 986	13 345
Dépôt pour loyer en sous-location	-	175
Revenus reportés	30 000	30 000
	<u>30 128</u>	<u>43 170</u>
AUGMENTATION NETTE DE L'ENCAISSE	33 778	46 870
ENCAISSE AU DÉBUT	<u>58 628</u>	<u>11 758</u>
ENCAISSE À LA FIN	<u>92 406</u>	<u>58 628</u>

ASSOCIATION CENTRE-VILLE LACHINE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

1. STATUT ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'ASSOCIATION CENTRE-VILLE LACHINE INC., constitué le 11 octobre 2005, est un organisme sans but lucratif en vertu de la partie 3 de la *Loi sur les compagnies du Québec, R.L.R.Q. C-38*. L'organisme a pour mission d'organiser des activités dans le but de revitaliser la rue Notre-Dame à Lachine.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

▫ *CONSTATATION DES PRODUITS*

L'ASSOCIATION CENTRE-VILLE LACHINE INC. applique la méthode du report pour comptabiliser les subventions. Les subventions affectées sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les subventions non affectées sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les commandites sont constatées à titre de produits dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Les revenus de loyer en sous-location d'un local sont constatés dans l'exercice auquel ils se rapportent.

▫ *Revenus reportés*

Les revenus reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir des charges de l'exercice subséquent.

▫ *VENTILATION DES CHARGES*

Toutes les charges sont imputées directement au projet pour lequel elles ont été engagées.

▫ *INSTRUMENTS FINANCIERS*

L'ASSOCIATION CENTRE-VILLE LACHINE INC. évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquentement au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des comptes clients.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des crédateurs.

▫ *TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE*

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires.

Audité – voir rapport de l'auditeur

ASSOCIATION CENTRE-VILLE LACHINE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

▫ UTILISATION D'ESTIMATION

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur les informations à fournir concernant les actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. La principale estimation porte sur les charges à payer.

3. CRÉDITEURS	2020 \$	2019 \$
Frais courus	10 604	6 379
Fournisseurs	11 727	-
Somme à remettre à l'État	-	5 969
Salaires à payer	-	997
	22 331	13 345

4. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme s'est engagé en vertu d'un bail à long terme échéant le 31 juillet 2022 pour ses locaux. Les versements minimums futurs des prochains exercices sont les suivants :

2021	3075 \$
2022	1 793 \$

5. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance.

Les créiteurs sont généralement remboursés dans un délai n'excédant pas 30 jours.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimée.